# « Mode d'emploi » de l'expérimentation tablettes 2013-2014

### Déroulé :

Les tablettes sont mises à disposition avec, selon leur modèle, un chariot mobile ou une valise qui vous permet de stocker, charger et déplacer les tablettes. Le chariot est équipé d'une borne wifi pour assurer la connexion temporaire de l'ensemble des tablettes.

Le service informatique du Département prendra rendez-vous avec votre établissement pour la livraison de ce matériel. Au moment de cette livraison, les référents du projet pour le collège devront être présents et rencontreront les intervenants du service informatique.

La remise du matériel sera suivie d'une présentation conjointe département/délégation académique au numérique éducatif (DANE) sur la mise en fonction des tablettes : initialisation et recueil des besoins en formation (référents Roland Genet, Bruno Terras). Celle-ci permettra aux professeurs une prise en main rapide des tablettes et de découvrir les principales fonctionnalités.

La DANE a prévu d'intervenir en formation dans chaque établissement public participant au projet. Les formations disciplinaires seront assurées dans un second temps en fonction des besoins que vous aurez exprimés.

Ce matériel peut être utilisé en classe mais aussi à l'extérieur (activité sportive, sortie culturelle, voyage de classe) ; il peut être prêté individuellement aux élèves pour réaliser des activités à domicile.

Ce dernier point est important : si nous voulons anticiper et expérimenter une situation future où les élèves disposeraient de leur propre appareil à l'école et à la maison, il nous faut tester cette situation.

La maintenance de ces matériels est assurée par la direction des services informatiques du Département. Les établissements ont toutefois la responsabilité de les stocker dans un endroit sécurisé (contre le vol et la casse) et de responsabiliser les élèves quant à leur utilisation. Les appareils sont couverts par l'assurance du Département pour leur usage dans l'établissement. En cas de vol ou de détérioration à domicile d'un élève, il faudra faire jouer la responsabilité civile de l'élève.

L'acquisition d'applications payantes est à la charge de l'établissement.

Vous êtes invité à favoriser la participation des enseignants de votre établissement à des réunions de suivi en cours d'année scolaire. Ces rencontres nous permettront de percevoir les usages qui sont développés dans votre établissement et les éventuelles difficultés rencontrées.

En fin d'année scolaire, un comité de pilotage élargi réunit les représentants de l'ensemble des établissements du projet.

Il se peut que vous rencontriez des difficultés techniques ou logistiques en début de projet, n'hésitez pas à solliciter au plus tôt le support des équipes du Département et de l'Académie.

#### Vos contacts:

## - Suivi, animation du projet :

Catherine Archambault: <a href="mailto:carchambault@erasme.org">carchambault@erasme.org</a>

Centre Erasme: 04 74 70 68 40

## - Formation de prise en main :

Roland Genet: 06 03 70 23 04

Bruno Terras : <u>bruno.terras@ac-lyon.fr</u>

- Support technique : DSI du Département - Tel : 04 72 61 70 01

mail à : dsi-college@rhone.fr

avec copie à Nicolas Petit : nicolas.petit@rhone.fr

- Fourniture du matériel : DSI du Département - Tel : 04 72 61 27 54

Jean-Luc Ortega: jean-luc.ortega@rhone.fr

#### - Formation et accompagnement pédagogique : DANE

Vincent Ruy, Christiane Chyderiotis, Luc Ruivard et Bruno Terras vincent.ruy@ac-lyon.fr
christiane.chyderiotis@ac-lyon.fr
bruno.terras@ac-lyon.fr
luc.ruivard@ac-lyon.fr